

Et que dire du Kampuchea, Monsieur le Président? Là encore, une petite nation est envahie par un puissant voisin qui cherche à imposer sa solution, ses vues, son régime. Là encore, il s'ensuit un exode de réfugiés qui se tournent vers le reste du monde pour assurer leur survie. Est-ce là ce que certains dirigeants considèrent être la realpolitik? Frapper au moment opportun et s'appropriier tout ce qui nous tombe sous la main? Quel cynisme, Monsieur le Président. Le Kampuchea, pendant des décennies victime de guerres étrangères, puis déchiré par un régime semant la destruction, est un problème de dimension internationale. Bon nombre d'entre nous nous sommes joints aux voisins du Kampuchea pour garder en vie les survivants et pour aider à la réinstallation des réfugiés. Mais les véritables problèmes de la région exigent une solution politique, et nous nous opposons catégoriquement à l'occupation du Kampuchea, à cette tentative d'endiguer le changement par la force des armes que constitue, en fin de compte, l'invasion par le Vietnam.

Je me réjouis des efforts vigoureux déployés par les États de l'ANASE en vue de favoriser une solution équitable à ces problèmes. J'appuie cette initiative et je demande instamment à la communauté internationale de persévérer dans cette juste cause et de ne pas accepter le fait accompli que veut imposer le Vietnam.

Qu'en est-il du Moyen-Orient, Monsieur le Président? Cette situation hantera-t-elle l'Assemblée pendant encore trente ans? Le passé ne nous a-t-il pas appris combien dangereux peut être un état de perpétuelle tension pour les populations de la région et pour le monde en général? Le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque État de la région, ainsi que du droit de tous les États, y compris Israël, de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, doit demeurer la pierre d'angle des efforts en vue de parvenir à une solution globale du différend au Moyen-Orient. Les droits légitimes des Palestiniens doivent également être reconnus. Comme d'autres peuples, ils ont droit à l'expression de leurs aspirations politiques à l'intérieur d'un territoire défini ainsi qu'à la participation au processus de négociation en vue de parvenir à un règlement juste et global par des voies pacifiques.